

Le dialogue civil au niveau Européen: Comment construire l'Europe que nous voulons?

- **Date** Les 9 et 10 décembre 2008
- **Interprétation** anglais-français
- **Lieu** Centre International pour la Ville, l'Architecture et le Paysage (CIVA)
rue de l'Ermitage 55
B 1050 Bruxelles
- **Objectifs** Examiner les structures et les processus de dialogue civil actuels au niveau européen

Formuler des recommandations concrètes sur les moyens d'améliorer ces structures et ces processus

Mardi 9 Decembre 2008

09.00 Inscription et café

10.00 - 12.30 **Pourquoi le dialogue civil? Débat entre l'assistance et les principaux décideurs**

Animateur

Markus Held, Centre européen du volontariat (CEV),
membre du comité de gestion de la Plate-forme sociale

Panel

Jo Leinen, député européen et président du Comité
Affaires Constitutionnelles du Parlement européen

Veronica Williams Chef de section initiative Personne à
Personne, Unité Construction institutionnelle, DG
Elargissement

Risto Raivio, chef d'unité, Politique de la citoyenneté,
direction générale de l'éducation et de la culture,
Commission européenne

Conny Reuter, Président de la Plate-forme sociale

Débat avec l'assistance

Mot de conclusion

Prof. Beate Kohler Koch, Chaire Jean Monnet dans les
relations internationales, université de Mannheim, et

coordinatrice du réseau d'excellence en matière de gouvernance européenne

12.30 - 14.00 Pause déjeuner

14.00 - 17.00 **Ateliers**

Atelier n° 1: Quel avenir pour la méthode ouverte de coordination dans le domaine de l'inclusion sociale?

Atelier n° 2: Le financement des questions d'intérêt public : d'où doit venir le financement ?

Atelier n° 3: Comment les réseaux d'ONG européennes peuvent-ils jeter une passerelle entre les échelons européen et national?

Atelier n° 4: Les nouvelles têtes en Europe: comment établir le contact avec les communautés «difficiles à atteindre» à l'échelle de l'UE?

17.00 Réception

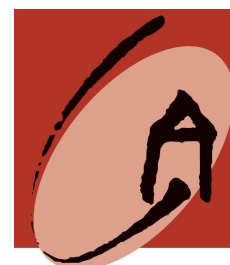
Mercredi 10 Décembre 2008

9.30 - 10.30 **Suite des ateliers**
Conclusions et recommandations formulées dans le cadre des ateliers

10.30 - 11.00 Coffee break

11.00 - 12.30 **Conclusion**
Compte rendu des ateliers et débat sur les conclusions

Atelier n° 1: Quel avenir pour la méthode ouverte de coordination dans le domaine de l'inclusion sociale?



FEANTSA

Organisateurs: Eurochild et la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA)

Les participants à cet atelier examineront les moyens d'améliorer les résultats produits par la MOC dans le domaine social ainsi que le rôle des ONG européennes dans ce processus. Le débat abordera les questions suivantes:

- (1) Qu'est-ce qui a bien fonctionné pour l'instant dans la MOC?
- (2) Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné?
- (3) Quelles sont les perspectives d'avenir, et notamment, comment s'étendre au-delà du « cercle immédiat»? Comment obtenir de meilleurs résultats?

Modérateur: Mary Collins, Lobby Européen des Femmes
Rapporteur: Patricia Hoyos, Eurochild

En anglais

Mardi 9 décembre 2008

14 h 00-15 h 30
Coordination

Perspectives futures de la Méthode Ouverte de

1. Bart Vanhercke, analyste des politiques, Observatoire social européen

Bart effectue des recherches sur le thème suivant: «*The hard politics of soft policy coordination*». Il se basera sur l'expérience académique et politique qu'il a acquise dans le cadre de ses activités d'élaboration des politiques aux niveaux belge et européen pour donner un aperçu des atouts et des faiblesses des processus de MOC, de leurs effets «sous le radar» et de ce qu'il considère comme étant les obstacles à la réalisation de son plein potentiel, tout en proposant quelques mesures à prendre aux niveaux communautaire et national.

2. Jana Hainsworth, Secrétaire général, Eurochild

Jana est responsable de l'organisation quotidienne du réseau Eurochild, qui a pour mission de protéger les droits et le bien-être des enfants et des jeunes en Europe. Les membres d'Eurochild participent à la MOC depuis 2004. Jana se penchera sur les résultats produits par la MOC ainsi que sur ses limites dans les initiatives visant à changer les réalités sociales des enfants dans l'Europe d'aujourd'hui.

3. Liz Gosme, chargée de mission politique, FEANTSA

Liz contrôle le processus de MOC pour la FEANTSA, la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri. Les membres de la FEANTSA participent activement à la MOC aux niveaux national et communautaire depuis la première série de plans d'action nationaux (PAN) d'inclusion sociale (2001-2003). Liz examinera les effets de la MOC jusqu'à ce jour et ce que la MOC peut faire pour la question des sans-abri à l'avenir.

4. Katarina Lindhal, chef d'unité adjointe, Inclusion, aspects socio-politiques des migrations, intégration des politiques sociales, DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances

L'unité chargée de l'inclusion sociale est un moteur essentiel dans la réforme de la MOC. Katarina donnera un aperçu des enseignements tirés ainsi que des mesures envisagées par l'UE pour renforcer la MOC et la placer au cœur de l'agenda de Lisbonne après 2010.

16 h 00 – 17 h 00

Atelier participatif

Les participants auront l'occasion de discuter de leur expérience avec la MOC et de la façon dont ils voient son évolution future. L'accent sera mis sur les moyens de nouer le dialogue avec la société civile afin d'élargir le « cercle des initiés » et de renforcer l'engagement politique pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans l'UE.

Mardi 9 décembre 2008

9 h 30 – 10 h 30

Formulation de conclusions et de recommandations

Le rapporteur proposera, au début de cette session, quelques idées afin de susciter une discussion sur les recommandations et les conclusions de l'atelier.

Atelier n° 2: Le financement des questions d'intérêt public : d'où doit venir le financement ?



EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK



Organisateurs: le Réseau européen anti pauvreté (EAPN) et l'Alliance européenne de la santé publique (EPHA)

Cet atelier sera un espace de réflexion critique sur les atouts et les faiblesses des systèmes utilisés pour financer les ONG qui travaillent dans l'intérêt public. Afin de faciliter cette réflexion, nous nous baserons sur des expériences aux niveaux national et européen. Le but de cet atelier est de formuler des conclusions et des recommandations concrètes concernant le futur financement des ONG.

Modérateurs: Fintan Farrell, directeur de l'EAPN, et Monika Kosinska, secrétaire générale de l'EPHA

Rapporteur: Regula Heggli, coordinatrice du Groupe de contact de la société civile de l'UE (EU Civil Society Contact Group)

En anglais

Mardi 9 décembre 2008

14 h 00 – 15 h 30

Enseignements tirés d'expériences nationales

Les présentations vont fournir des informations sur les systèmes de financement des ONG et proposer une réflexion critique sur les atouts et les faiblesses des différents systèmes de financement concernés.

1. L'expérience roumaine, Iulian Dascalu, Fédération roumaine des associations en faveur de la jeunesse

Iulian parlera des modes de financement du secteur de la jeunesse en Roumanie, que l'on retrouve par ailleurs dans plusieurs anciens pays communistes. On verra comment les ONG sont devenues les «propriétaires» des anciennes propriétés de l'État et comment elles ont géré cette propriété pour favoriser le financement continu des ONG dans le secteur de la jeunesse.

2. L'expérience finlandaise, Association finlandaise des machines à sous

À l'instar des systèmes de loterie de beaucoup de pays, ce modèle se fonde sur les bénéfices des jeux de hasard, ce qui soulève des questions éthiques intéressantes. La menace constante liée à l'application des règles de marché libre dans cette source de revenus constitue un autre aspect intéressant de ce modèle.

3. Discussion visant à tirer des enseignements sur les mécanismes de financement des ONG au niveau des États membres, mais aussi au niveau européen, sur la base de ces trois expériences.

16 h 00 – 17 h 00

Les réalités du financement au niveau de l'UE

4. Les défis rencontrés par les ONG actives au niveau européen dans le secteur de la santé, Monika Kosinska, Secrétaire générale de l'EPHA

5. Discussions en groupes restreints afin d'identifier et d'examiner les difficultés et les possibilités en ce qui concerne le financement communautaire

Les participants travailleront en groupes restreints afin d'aborder d'autres questions, problèmes et recommandations en ce qui concerne le financement des ONG actives au niveau européen. Dans cette discussion, ils tenteront de s'inspirer des enseignements tirés des expériences au niveau national présentées lors de la première session.

Mercredi 10 décembre 2008

9 h 30 – 10 h 30

Formulation de conclusions et de recommandations

Le rapporteur proposera, au début de cette session, quelques idées afin de susciter une discussion sur les recommandations et les conclusions de l'atelier susceptibles d'enrichir le débat au sens large.

Atelier n° 3: Comment les réseaux d'ONG européennes peuvent-ils jeter une passerelle entre les échelons européen et national?



Organisateurs: Santé mentale Europe (SME) et SOLIDAR

Les participants à cet atelier examineront le rôle joué par les réseaux européens sur le plan du renforcement des capacités, de la médiation et du cheminement de l'information entre l'échelon national et la scène européenne. Les participants pourront échanger leurs expériences et formuler ensemble des recommandations sur les capacités et les structures nécessaires. L'atelier portera aussi sur la question connexe du dialogue civil au niveau national, plus particulièrement en Europe centrale et orientale.

Modérateur: : Prof. Josef Weidenholzer, président de SOLIDAR et président de Volkshilfe Österreich

Rapporteur: Elisabeth Muschik, Santé mentale Europe

Traduction: anglais-allemand

Mardi 9 décembre 2008

14 h 00 – 15 h 15 **Quelles sont les capacités et les structures nécessaires pour faire progresser et promouvoir le dialogue civil aux niveaux national et européen?**

1. L'organisation des activités avec les membres nationaux à travers les «points focaux nationaux», Elisabeth Muschik, Mary Van Dievel, Santé mentale Europe

2. Le dialogue civil dans les nouveaux États membres d'Europe centrale et orientale
– Le cas de la République tchèque, Dr Karel Schwarz, membre du conseil d'administration de l'organisme de coordination des ONG tchèques dans le secteur social «Asociace NNO»; membre du conseil d'administration de l'EAPN
3. Chaque point sera suivi d'une séance de questions-réponses, ainsi que d'un échange d'expériences avec les participants lors de la seconde partie de cet atelier

15 h 30-17 h 30 Atelier : Questions à examiner par les participants

Quatre questions seront examinées:

- Au sujet des points focaux nationaux de SME: quels éléments les autres ONG dans le secteur social peuvent-elles utiliser? Quels sont les avantages et les limites des «points focaux nationaux»? Dans quelle mesure ce modèle contribue-t-il à faire progresser le dialogue civil au niveau national et dans quelle mesure permet-il aux membres nationaux de travailler avec des informations provenant de l'échelon européen et de transmettre des informations, des avis, des demandes, etc. à l'échelon européen?
- Au sujet de la présentation sur le dialogue civil en Europe centrale et orientale: quels sont les besoins et les défis spécifiques? Quels sont les éléments qui fonctionnent bien? Quels enseignements peut-on tirer des expériences de ces pays? Comment peut-on renforcer la représentation des organisations de ces pays au niveau européen et dans les débats européens?
- Quel rôle pour les réseaux européens en ce qui concerne le renforcement des capacités et la «transmission» d'informations, d'avis et de demandes émanant des membres nationaux vers l'échelon européen?
- Quelles sont nos attentes par rapport aux institutions européennes, et en particulier la Commission européenne et le Parlement européen (mais peut-être aussi le CESE et le CdR)

Mercredi 10 décembre 2008

9 h 30 – 10 h 30 Formulation de conclusions et de recommandations

Le rapporteur informera les participants au sujet du rapport qu'elle va rédiger sur l'atelier, un rapport que les participants auront l'occasion d'enrichir.

Atelier n° 4 : Les nouvelles têtes en Europe: comment établir le contact avec les communautés «difficiles à atteindre» à l'échelle de l'UE?



Comité européen des associations d'intérêt général
European council for non-profit organisations

Organisateur: Comité européen des associations d'intérêt général (CEDAG)

À mesure que l'UE s'étend à de nouveaux pays, les attentes quant à son rôle sont de plus en plus nombreuses. Parallèlement à cela, cependant, dans les États membres plus anciens, la confiance du public dans l'UE est ébranlée. Ces tendances ont suscité un débat démocratique et l'on est aujourd'hui conscient de la nécessité d'engager un dialogue plus efficace avec les citoyens et la société civile dans toutes les régions d'Europe. Cet atelier a pour but d'illustrer les moyens pour les organisations de la société civile de dialoguer avec les institutions européennes de façon formelle et informelle, et de montrer comment les organisations locales «difficiles à atteindre» peuvent se faire entendre dans des processus décisionnels européens trop souvent inaccessibles.

Modérateur: Oliver Henman, NCVO
Rapporteur: Oliver Henman, NCVO

Mardi 9 décembre 2008

14 h 00 – 17 h 00

1. Introduction par Oliver Henman

Oliver évoquera le document de référence de la Plate-forme sociale ainsi que d'autres initiatives susceptibles d'illustrer plus particulièrement les problèmes (les difficultés) et

les possibilités (les facteurs de réussite ou les approches novatrices) qui existent lorsqu'il s'agit d'établir le dialogue avec les groupes vulnérables.

2. Associer les personnes vivant dans la pauvreté à la prise de décisions, Marc Bringer, ATD Quart monde

Marc partagera son expérience et décrira les mécanismes qui ont le mieux fonctionné. Il examinera comment ceux-ci peuvent être transférés à d'autres situations.

3. Comment nouer le dialogue avec la communauté Rom? Guillermo Ruiz, Bureau européen d'information sur les Roms

Guillermo expliquera les difficultés rencontrées dans le dialogue civil ou les actions de dialogue avec la communauté rom. Il décrira les pires/meilleures pratiques et tentera d'examiner comment ces mécanismes peuvent être transférés à d'autres situations.

4. Atelier participatif

Les participants travailleront en groupes restreints pour développer leur pensée et partager leurs connaissances.

Quinze minutes seront consacrées à chacune des questions suivantes:

- 1) Quels groupes doivent être associés au débat et n'y ont pas accès pour l'instant?
 - 2) Comment inclure ces groupes dans le processus: outils de participation et de dialogue civil issus de votre propre expérience?
 - 3) Comment s'assurer que ces approches seront acceptées par l'ensemble des institutions de l'UE?
5. Session de synthèse et débat ouvert: présentation succincte des débats par chaque groupe. Débat ouvert et discussion visant à identifier les points d'accord et les domaines faisant l'objet d'idées nouvelles.

Mercredi 10 décembre 2008

9 h 30 – 10 h 30 Formulation de conclusions et de recommandations

Session de clôture visant à regrouper les idées émises dans le cadre de l'ensemble de la session, à regrouper les principales idées et à formuler un ensemble de recommandations.